Département du Vaucluse
Commune d'Apt

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

Agglomération
- Panneaux d'agglomération
- Limites d'agglomération

Zonage
- Zone 1 : Centre ancien
- Zone 2 : Tour de ville et faubourgs
- Zone 3.1 : Zones d'activités en agglomération
- Zone 3.2 : Zones d'activités hors agglomération
- Zone 4 : Reste du territoire

N

Échelle : 1/2 500 ème

2 Documents graphiques

A,1 Zonage du RLP
Zoom centre-ville

RÉVISION DU RLP
Prescrite par délibération du conseil municipal le 24/09/2019
Arrêtée par délibération du conseil municipal le 21/09/21
Approuvée par délibération du conseil municipal le

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent en légende à une valeure réglementaire.
La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.